



Ordonnance de télécom CRTC 2012-258

Version PDF

Ottawa, le 27 avril 2012

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Globalive Wireless Management Corp./ Bell Canada	Entente pour la fourniture du service 9-1-1 évolué – Fournisseurs de services sans fil	8340-G44-201202027	le 28 mars 2012

Secrétaire général